

**Mesdames, messieurs,**

**Je vous souhaite la bienvenue et je vous remercie de votre présence.**  
Je remercie particulièrement Monsieur Bertrand RITOURET, maire de Luynes, Monsieur Alain SELLIER, adjoint au maire chargé des sports, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux présents ce soir, Mme BARON, directrice de l'agence du CA de Luynes Mireille DUPONT, Didier DUREAU et Jean Marie BOURDIN, anciens présidents de l'ASL

**Je déclare donc ouverte l'assemblée générale 2022 de l'ASL.**

L'ordre du jour sera le suivant :

- le rapport moral
- le rapport d'activité de chaque section sera lu par chaque président de section.
- le rapport financier commenté par Marinette BURDIN
- des récompenses seront remise à trois de nos associés (au titre du challenge du bon comportement)
- le vote de 3 rapports (section financier et bilan des sections), à main levée.
- élection du bureau et résultat du scrutin à bulletins secrets.
- parole donnée à Monsieur le Maire / questions diverses / parole aux invités
- clôture de l'assemblée générale

L'assemblée générale se clôturera par un rafraîchissement.

**Le procès verbal de cette AG sera disponible sur le site de l'ASL et auprès de chaque responsable de section sportive.**

#### **HOMMAGE :**

Avant de commencer, je souhaite que nous observions une minute de silence à la mémoire de Jean-Philippe AMIRAULT et Stéphane ZNIKA récemment disparu.

Nous aurons également une pensée pour les blessés de l'association et pour tous ceux qui sont dans la souffrance.

Pour ne pas ralentir la lecture des différents rapports, je vous demande soit de prendre des notes soit de mémoriser les points sur lesquels vous souhaitez revenir. Monsieur le Maire, comme vous avez pu l'entendre dans l'énoncé chronologique des thèmes abordés, je vous demande si vous acceptez qu'il en soit de même pour vous ?

#### **RAPPORT MORAL**

##### **Les effectifs :**

Le nombre de nos adhérents se situe aux alentours de 1300 avec l'encadrement, en baisse par rapport à 2020 nous en connaissons tous la cause, pour

mémoire nous étions 1574 en 2019. Sachant que tous les dossiers de demande de subvention ne nous sont pas encore parvenus.

Les chiffres concernant la trésorerie seront exposés par Marinette ultérieurement

**Le comité directeur :**

Je vous rappelle qu'il est composé du bureau de l'ASL avec une secrétaire, une trésorière et une trésorière adjointe, une vice-présidente, un vice-président, un président et un représentant de chaque section.

- Nos besoins sont de renforcer la communication et l'administratif, afin d'alimenter le site de l'ASL et les tâches diverses.
- Deux personnes ont fait acte de candidature pour intégrer le bureau de l'ASL : Karine COULEON, secrétaire de la section tennis et Jean-Jacques BURDIN secrétaire du tennis de table, trésorier de captrail et membre du bureau du football.
- Le but de nos réunions mensuelles est de résoudre un maximum de problèmes ou d'aborder de nombreuses bonnes pratiques pour faciliter le fonctionnement de l'ASL. Nous rédigeons également à chaque réunion un questionnaire qui est adressé à la municipalité pour tout ce qui concerne l'entretien des installations sportives. J'y reviendrai plus tard.
- Je remercie les membres du comité directeur pour le temps passé au sein de vos sections. Nous avons tous en commun l'envie de bien faire, malheureusement nous ne détenons pas les clés pour donner entière satisfaction à nos adhérents. Vous aurez tout loisir de poser toutes les questions à Monsieur le Maire, concernant vos activités respectives lors de votre exposition du Rapport d'activités
- CEPENDANT J'attire votre attention sur le fait que les sections de l'association sportive composent une structure omnisports. Il faut mettre de côté l'appellation club que je vois ou entends encore souvent.
- La semaine dernière nous avons rencontré Mme BARDAUD, vice-présidente de la Fédération Française des Clubs Omnisports. Elle a reconnu que nous n'avions plus un fonctionnement associatif mais bien un fonctionnement similaire à une entreprise.
  - Pour le moment nous parvenons à faire face, mais c'est au prix d'un **énorme investissement humain**. Nous essayons de vous faciliter la tâche autant qu'il est possible de le faire. Nous allons poursuivre cet effort notamment avec le recours au logiciel ASSOCONNECT qui a pour objet entre autres, de faciliter la transmission de l'information plutôt que de déléguer aux responsables de section, la charge de cette diffusion.

- Ainsi, c'est chaque adhérent détenteur d'une adresse mail qui recevra personnellement tout ce que l'ASL transmet. Nous y reviendrons en réunion du comité directeur.

– **LES SUBVENTIONS** : 3 sources : municipales, bancaires, départementales :

- La part municipale et départementale représente en moyenne 20% du budget, les cotisations et autres manifestations remplissent les 80% restant
- **Source bancaire** : Avec l'aide de Mme BARON, directrice du Crédit Agricole de Luynes, nous mettons en place un partenariat privilégié qui amènera **l'ASL à percevoir l'intégralité des sommes que chaque section sollicite chaque année auprès de cet organisme**. Il reviendra à l'ASL de les répartir en fonction des besoins. Un appel général aux sections a d'ailleurs été lancé voici quelques mois afin que chacun exprime ses besoins afin d'estimer l'enveloppe globale. A priori, très peu parmi vous ont répondu. Par conséquent **nous ne pourrions honorer que les demandes réellement effectuées**.
- **Subvention départementale** : Seule la section rugby a bénéficié sur le budget 2020 du fond d'animation local du Conseil Départemental (FAL 300€) par l'intermédiaire de Monsieur Fabrice Boigard à qui il restait du reliquat dans l'enveloppe dont il avait la charge. A propos des FAL, seule l'ASL est habilitée à les transmettre. Vous les établissez puis les remettez au bureau du comité directeur qui valide et signe. Nous évoluons dans une **structure omnisports** avec un seul représentant connu auprès des instances, il est donc normal que ce représentant soit tenu informé.
- **La subvention municipale** : En 2021, nous avons souhaité présenter une demande allégée motivée par la crise sanitaire et l'arrêt de nos activités.
  - La plupart de nos salariés ont été placés en chômage partiel ce qui a libéré de la contrainte pour nos finances. Cette décision a abouti après de âpres et compréhensibles discussions. En effet, nous avons craint que le retour à la normal soit l'occasion pour les attributaires de s'appuyer sur ces circonstances exceptionnelles pour inscrire dans le temps une diminution de ces subventions.
  - Pour reprendre une formule à la mode, nous n'avons pas encore le recul nécessaire pour dissiper les craintes. Lors d'un entretien avec Monsieur le Maire à ce propos nous avons espéré que le montant non sollicité soit à terme, injecté au profit du sport en général. Nous inviterons Monsieur le Maire à nous en dire un peu plus sur ce point.

Nous attirons l'attention de la municipalité sur **le fonctionnement de l'ASL qui, comme je le disais tout à l'heure, se compare désormais à celui d'une entreprise** mais avec les moyens d'une association tout en conservant les responsabilités pénales de droit commun et celles liées au Code du travail.

Fort de ce constat, nous aimerions pouvoir accueillir le public et les équipes sportives dans des conditions qualitatives dignes de ce nom ce qui ferait honneur à l'implication des sportifs luynois même si nos prétentions restent réalistes

(à minima voir leur réussite dans les compétitions), des éducateurs, des bénévoles et dirigeants. Il ne faut pas omettre non plus d'intégrer dans ce dispositif le retour sur investissement qu'implique le fait de rémunérer des professionnels. Ceci permettrait de continuer à donner à la mairie de Luynes de sa superbe où la vie associative sportive est très riche, alors que son implication se limite à ce que j'ai annoncé plus haut, des subventions et l'aide du CTM.

Ne plus avoir le temps de créer, de s'investir pour les choses agréables avec et pour les sections nuit à l'image du sport à Luynes, au moral de celles et ceux qui y croient et participent depuis longtemps.

- Nous avons très certainement, moi le premier, **mal envisagé l'avenir** voici quelques années en affirmant que nous devrions, à terme, fonctionner sans subvention.

En effet, nous nous sommes satisfaits de proposer chaque année à la municipalité des demandes d'aides toujours plus réduites alors que, et je le dis avec conviction, c'est assurément l'inverse qu'il convenait de faire pour notre salut car de ce fait, **nous nous sommes privés d'avoir les moyens** de créer un poste d'administrateur à la tête de l'ASL.

Pour sortir d'un sentiment d'amateurisme et de précarité, l'ASL informe donc la municipalité que la **création d'un poste de directeur** est impérative pour un fonctionnement pérenne.

En effet, par choix compréhensible à l'époque, la municipalité a décidé de regrouper les associations en trois entités reconnues (ASL, ACL, AML). Toutes ces associations se géraient ce qui allégeait considérablement le travail des bénévoles mais dans le même temps, alourdissait le travail des fonctionnaires qui avaient donc de multiples dossiers à traiter. Il n'est donc pas aberrant de considérer que le transfert des charges administratives doit être traduit par un équilibre des forces.

A l'heure actuelle, tout repose sur un nombre restreint de bénévoles pour ce qui est des missions globales.

Les présidentes et présidents de sections qui ont des salariés sont au bout de ce qu'il est possible d'absorber par des bénévoles.

Patricia Rousseau en ce qui concerne l'ASL vous restituera sa charge de travail puis les présidentes et présidents le feront à l'heure de leur bilan.

Qui entend la mise en place d'un administrateur salarié administratif, entend poste sédentaire dans un **local approprié. Le futur local ASL en étant toujours à l'état de plan** plus que de projet, et bien que malgré vos engagements nous ne les avons toujours pas vu.

**Nous sollicitons fermement votre engagement dès ce soir** de nous attribuer un lieu digne de ce nom afin de mettre en œuvre notre projet professionnel.

**Nous avons des propositions** : nous avons pensé à la maison du 15ème qui dispose de pièces peut-être encore vides ou encore comme déjà demandé, **d'envisager une véritable réhabilitation du local ASL pour qu'il devienne réellement utilisable** (isolation, huisserie, chauffage, réseau et téléphone).

Nous réitérons cette demande, et projetons nous : **si un jour le gymnase est enfin là, le nouveau local ASL le sera fatalement aussi**. La mairie aura donc tout loisir de récupérer l'ancien local ASL ainsi réhabilité qui pourra utilement servir à vos services. Je vous montre quelques photos du local ASL et en particulier celui du cyclo. Vous jugerez par vous même de ce que nous interprétons comme le niveau de considération à notre égard.

## **LES MANIFESTATIONS SPORTIVES ET ÉVÉNEMENTS :**

En ce qui concerne l'ASL, aucune manifestation n'a été organisée ces deux dernières années, malheureusement. Idem pour la Saint Jean.

Pour ce qui est de celles organisées par les sections, les présidents vous en feront part tout à l'heure.

En ce qui concerne **le magis'trail**, il sera enfin de retour le dimanche 4 décembre 2022. Je vous invite dès à présent à le noter sur vos agendas pour nous retrouver nombreux pour ce week-end frais mais toujours festif.

Preuve du sérieux et de la dimension qu'a prise cette course, la fédération française d'athlétisme via le comité départemental des courses hors stade, nous a sélectionné pour être support du championnat départemental des trails. C'est une véritable reconnaissance. La course retenue est le magis'trail, soit la course de 22 kms, la plus spectaculaire. Les dossards de cette épreuve seront pris en charge par le département et des lots seront attribués. C'est de très bonaugure.

## **ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES SECTIONS :**

Quelques assemblées générales des sections ont déjà eu lieu, les présidentes et présidents feront un point à ce sujet juste après.

Il faut mettre en lumière les réelles difficultés de certaines de nos sections tout autant que celles qui bénéficient d'une bonne santé.

Je rappelle ici qu'en dépit du fait d'être vigilant sur de nombreux points, de les anticiper, nous sommes pourtant régulièrement confrontés à de nouveaux obstacles au gré de ce que nous apporte l'actualité. Certaines de nos sections ont eu recours à des cours en distanciel ce qui a permis de satisfaire les adhérents (yoga, gym). En septembre 2021, nous n'avons pas pensé à signifier que le distanciel ne devait être autorisé que dans les cas émanant soit d'une directive gouvernementale soit d'une autorité en charge des intérêts nationaux, du contrôle administratif et du respect des lois.

Nous n'avons pas anticipé que les choix de certains de nos salariés allaient imposer le retour au distanciel. C'est une hérésie. La décision de ne pas se faire vacciner est un choix personnel, nous ne sommes pas là pour en juger ou en débattre. Nos adhérents souscrivent à un projet, les règles ne doivent pas être en leur défaveur. Lorsque nous avons été mis devant le fait accompli et après

consultation auprès de la FFCO, il est apparu que nous ne pouvions plus contraindre le ou la salarié ni lui signifier de mesures coercitives. Nous l'inscrivons désormais dans le marbre, le distanciel est une mesure alternative et non une règle. C'est uniquement sous la contrainte que l'ASL autorisera le recours à cette forme pédagogique.

## **RAPPORTS AVEC LA MAIRIE :**

Monsieur le Maire, très occupé par ailleurs par vos fonctions auprès de la Métropole et de vos obligations professionnelles, vous nous aidez au moyen des subventions mais aussi avec le concours du CTM. Ceci ne contrebalance pas le sentiment qui ne cesse de croître dans les rangs de l'ASL. Nous vous permettrons de vous exprimer sur les différents sujets abordés ce soir dans quelques instants à ce sujet là également.

Voici quelques mois, vous nous avez reproché d'être demandeur de "calinothérapie" alors que nous vous demandions simplement plus de présence pour faire acte de pédagogie auprès de nos adhérents. Le rôle des dirigeants de l'ASL n'est pas d'expliquer ni vos silences ni les manquements à vos promesses, c'est de votre ressort. C'est d'ailleurs ce qui a motivé l'ASL malgré la difficulté de trouver des bénévoles, à faire la distinction entre la municipalité et le bénévolat sportif.

Après coup je peux comprendre que certains ont pensé que nous "roulions" pour la municipalité, je vous assure que ça n'était pas le cas mais notre fraîcheur et notre naïveté ont certainement contribué à propager ce sentiment. J'y ai cru avec force et sincérité, au nom du sport et de ses valeurs que j'ai tant d'ardeur et de plaisir à partager et à véhiculer, convaincu que c'est là un source inestimable de cohésion sociale et de développement pour nos jeunes jusqu'aux moins jeunes encore très actifs qui se mobilisent pour faire vivre le sport.

**Les promesses non tenues, le manque criant de reconnaissance pour le sport en général** à Luynes sont sources de morosité.

Nous avons une **équipe formidable dotée d'une puissance de travail inouïe**. Cependant, l'inertie et l'indifférence criante du soutien municipal, me remémorent l'histoire des Danaïdes qui furent condamnées pour l'éternité, à remplir d'eau un tonneau percé.

**Vos choix ont eu raison de ma motivation et de ma modération.** Je ne voulais pas me représenter.

C'est vraiment l'homogénéité et l'ambiance de notre groupe qui m'a motivé à tenter une dernière fois d'obtenir de vous de vraies réponses et des engagements fermes.

Je me laisse jusqu'au forum des associations pour y parvenir. **Sans résultat, je quitterai mon poste début 2023** pour des horizons plus divertissants.

Vous devez comprendre que la mission que nous avons acceptée n'a d'autres intentions que d'enrichir nos âmes. Nous avons donné tout ce qu'il est possible de donner sans vous mettre en cause comme je le disais précédemment par fraîcheur et naïveté.

Nous sommes à un tournant, il n'est pas question de se fâcher mais de dire les choses telles qu'elles sont, il n'est pas question de ressenti mais simplement d'être factuel. Nos propos peuvent paraître durs mais c'est la condition pour maintenir un avenir sportif à Luynes, car votre posture aura raison de la motivation des troupes et de facto engendrera une déliquescence du sport dans cette commune.

Je mets en lumière un rapport tout récent de l'agence nationale de sécurité sanitaire. Nous sommes 35,5 millions d'adultes en France exposés aujourd'hui à des risques sanitaires élevés. Soit 95% de la population entre 18 et 65 ans, femmes enceintes et ménopausées exclues.

C'est ce que révèle un avis de [l'Anses](#), l'Agence nationale de sécurité sanitaire, rendu public ce mardi 15 février. Ont été évalués les risques liés aux niveaux d'activité physique et de sédentarité des adultes. Cet avis se fonde sur l'analyse des résultats de plusieurs études et rapports menés sur la question, entre 2011 et 2020. La professeure Irène Margaritis déclare à ce propos «“Ce n'est pas une injonction individuelle, tempère la Professeure. C'est plutôt un rapport adressé aux pouvoirs publics. Nous disons à la fois aux gens de faire ce qu'ils peuvent, d'autant qu'on en voit les bénéfiques dès le début de ce type de campagne, et dans le même temps, nous nous adressons aux institutions : attention, la société telle qu'elle est organisée actuellement, ne permet pas aux adultes d'exercer ces activités physiques ni de diminuer la sédentarité”.

Une preuve, s'il en est besoin, de la nécessité que les Autorités de tout niveau, prennent en compte l'intérêt du sport en général.

### **Constat :**

- Je ne peux passer outre l'état déplorable de nos structures et je ne veux pas me laisser submerger par le sentiment d'abandon à l'égard du sport et des jeunes Luynois en général, ce qui aurait vocation à envisager la chose sous un aspect politique et non plus sportif.

Nous nous sommes rencontrés le 15 décembre dernier afin d'obtenir des réponses sur de nombreux points.

Ne les ayant toujours pas obtenus, nous vous demandons à nouveau **comment envisagez vous l'avenir sportif à Luynes** ? J'ai en mémoire une question à propos du club house du football dépourvu de toilettes. Quand en sera-t-il pourvu ? je vous rappelle que faute d'endroit acceptable pour nous réunir, il devient le bureau d'un peu tout le monde, hommes et femmes de l'ASL avec des besoins naturels à assouvir. L'argument d'aller au gymnase n'est pas recevable. Auriez vous envisagé la grange sans toilettes au motif que la médiathèque toute proche en soit pourvue ou que des espaces verts à proximité permettent un transfert de fluide. En tout cas pour les visiteuses du club house du football, c'est une miction impossible. A l'occasion des travaux rue Victor Hugo n'est-ce pas le moment de raccorder cet espace au tout à l'égout ?

Nous tenions à vous signifier tout ceci même si nous n'avons pas l'assurance que nos problèmes deviennent un peu les vôtres également.

C'est à contre-cœur d'**avouer que le sentiment commun de bon nombre d'entre nous est celui de la méfiance**. C'est regrettable et espérons un avenir fait d'actes et non plus de paroles.

## **BILAN DE L'ÉQUIPE ACTUELLE et depuis 2016**

Je vais maintenant dresser un bilan global pour rendre hommage à mes camarades du bureau de l'ASL qui ont accompli un travail extraordinaire ces dernières années.

J'ai pris mes fonctions en février 2016 et depuis nous avons été confrontés à diverses situations que je vais vous énumérer. J'en ai omis volontairement, sans ça au lieu d'un vin d'honneur en milieu de soirée, nous aurions dû prévoir une tardive soupe à l'oignon .... A moins que ça ne soit une soupe à la grimace .... je plaisante.

- **La solidarité et l'entraide :**

- La toute première action fût de venir en **aide à une famille luynoise** dont la maison a accidentellement brûlé. C'est précisément là que j'ai pu mesurer la qualité des personnes avec qui j'allais œuvrer.
- Ensuite, nous avons surmonté ensemble, de **sérieux problèmes de trésorerie au sein d'une section**. Aujourd'hui l'équipe qui a repris le flambeau est source d'une grande satisfaction.

- **Responsabilités assumées**

- Nous avons ensuite été confrontés à une affaire qui coure encore aujourd'hui mais pour laquelle nous considérons qu'elle est close, il s'agit de l'entente canine avantageusement devenue éduca'luynes.
- Nous avons initié le contrôle d'honorabilité, c'est-à-dire que nous avons transmis au procureur de la République via le comité départemental de la jeunesse et des sports les identités complètes de tous les bénévoles, dirigeants, éducateurs ou salariés qui sont en contact direct avec les enfants. Nous n'avons pas été alertés en retour et c'est tant mieux.
- Nous avons refondu intégralement les statuts. Ils faisaient cinq pages, ils en font désormais dix-huit. ça n'est pas goût particulier de l'écriture mais toutes les expériences que nous avons rencontrées, n'entrent pas dans leur champ, Il a donc fallu sans cesse étoffer, anticiper sans au final qu'ils couvrent l'intégralité des cas que nous aurons à connaître dans l'avenir. La FFCO nous a bien guidé dans cette démarche et Jean-Yves DUPONT a participé à la correction finale et je l'en remercie à nouveau.

- **Créativités sportives**

- En remplacement des foulées, non pas que l'épreuve ne fonctionnait plus, elle ne correspondait plus exactement à la demande, nous avons mis en place le magis'trail pour coller à l'évolution de la course à pied en général.



- Depuis 2016, deux nouvelles sections ont vu le jour : captrail et la section stratégie et maîtrise de l'adversaire (SMA).
- Nous avons désormais un partenariat privilégié avec le Crédit agricole qui s'est mis en place dès l'arrivée de Mme BARON, nous la remercions. Grâce aux très bonnes relations que nous entretenons avec elle mais aussi avec toute son équipe, nous avons pu récupérer la quasi-totalité des 10000€ que la section gym adultes s'est fait détourner par des réseaux spécialisés dans ces pratiques.
- Suite à une demande de l'association le temps de vivre, qui s'est trouvée en difficulté en raison du contexte sanitaire, nous avons à nouveau modifier nos statuts pour créer une mixité d'association. Ce qui fait qu'aujourd'hui, l'ASL "chapote" cette association et prend à sa charge bon nombre de charge notamment la comptabilité en la personne de Marinette.

- **Les partenariats** ; avec la FFCO et le Crédit Agricole
- **Développement des compétences** :C'est aussi l'implication de recherche de formations de la part des bénévoles

- Tout ce temps pour sans cesse s'améliorer

Nous avons onze salariés, ce qui signifie donc autant de charges administratives.

Patricia notre vice présidente, les présidentes et présidents de sections, évoqueront devant vous ce que cela représente en terme d'investissement humain.

Et bien d'autres tâches que nous n'avons pas gardées en mémoire. En tout cas, je vous assure de l'investissement sans faille de tous ceux qui m'entourent aujourd'hui.

- **Relevé d'investissement des Bénévoles**

Depuis le 1er janvier 2020 la réglementation prévoit l'intégration de la valorisation horaire des bénévoles afin de donner aux parlementaires un panorama de ce qui est en quelque sorte économisé par la société en confiant la gestion des activités sportives et culturelles à des bénévoles.

C'est donc la révélation d'une prise de conscience au plus haut degré de l'Etat. Nous avons commencé à reporter ces heures sur nos matrices, il apparaît déjà que cet indicateur parle de lui-même et sera systématiquement transmis à l'échelon municipal en même temps que les demandes de subvention, vous pourrez ainsi mesurer l'investissement des bénévoles.

- **Enquete de satisfaction sur le sport à Luynes**

***Objectifs d'action***

- *redynamiser le sport à Luynes*
- *retrouver un niveau d'adhérents d'avant Covid*

***Comment ?***

- *Mesurer le niveau de satisfaction des administrés sur le plan sportifs*
- *Synthétiser les attentes des administrés*
- *Comprendre ce que représente le sport pour les luynois*

**PROGRAMMATION 2022**

- **FORUM :**

Le directeur de la piscine a proposé d'ouvrir la structure des thermes à l'occasion du prochain forum des associations. Nous accueillons cette proposition avec enthousiasme. Nous reviendrons vers vous ultérieurement à ce sujet. Nous gardons à l'esprit de mettre plus de dynamisme dans les présentations de nos.

Nous avons envisagé et soumis l'idée de prendre l'intégralité de l'espace des varennes afin que chacun puisse être en mesure d'offrir des démonstrations, nous allons conserver ce projet et le proposer sur le terrain de l'Artésium. A vous donc de penser doré et déjà à ce que vous pouvez proposer afin de transmettre en temps utile vos besoins matériels et techniques au CTM.

- **POINTS PARTICULIERS : FESTIVAL AMERICAIN**

Dernièrement l'ASL a fait état des nuisances subies lors du festival américain. Il n'a jamais été question de dénoncer son existence au contraire mais de soulever différents points incohérents comme notamment le fait de contourner la charte alors qu'il s'agit d'une association Luynoise. En réponse, il a été fait référence à une catégorie "événementiel" dont jamais l'un de nous n'a entendu parlé. Nous avons proposé que cette association hors charte reverse 1 euro par visiteur à la municipalité en contrepartie d'une utilisation non conforme des terrains au profit des associations impactées. Cet impôt n'est juridiquement pas possible en l'état, Toutefois, nous avons signifié qu'un don à une autre association restait possible. Personne ne s'est ouvert à cette proposition. La collecte de la somme auprès du public aurait été de la responsabilité de l'association. En tout état de cause, les narvalo's de Luynes occuperont la quasi-totalité des terrains des varennes du dimanche 4 au lundi 12 septembre prochain. Monsieur Perrier a proposé un aménagement de l'artésium pour que des entraînements puissent s'y dérouler. Il n'empêche que nos activités à peine démarrées, vont devoir se mettre en pause.

**RAPPORT DES SECTIONS :**

J'invite les présidents de section à venir chacun leur tour faire leur bilan respectif, et ce, dans l'ordre inverse à l'alphabet.

J'appelle donc :

**Yoga**  
**Volley**  
**Vétérans**  
**Tir à l'arc**  
**Tennis de table**  
**Tennis**

**SMA  
Rugby  
Karaté  
Judo  
Gym enfants  
Gym adultes  
Footbal  
Educa'luynes  
Cyclo  
Cap'trail**

**RAPPORT FINANCIER :**

Je donne maintenant la parole à Marinette pour le bilan financier.

**VOTE DES TROIS RAPPORTS :**

Les trois rapports sont adoptés à l'unanimité / ne sont pas adoptés.

Moral : OUI / NON  
Des sections : OUI / NON  
Financier : OUI / NON

**VOTE DU BUREAU :**

Nous allons procéder au vote du bureau, élection à bulletin secret. Nous avons estimé que le vote à main levée n'est pas propice à la spontanéité. Nous vous avons remis des bulletins de vote, seuls les adhérent(e)s à jour de cotisation sont habilité(e)s à voter, c'est-à-dire ceux qui ont émarginé la feuille à l'entrée de la salle. Sur ces bulletins vous avez huit noms, vous êtes libres de rayer le nombre de noms que vous voulez. Les commentaires ou ratures autres que ceux pour rayer un nom, rendront le bulletin nul. Jean-Marie et Didier, valeureux anciens présidents, vont passer parmi vous recueillir vos bulletins. Jean-Marie et Didier, n'oubliez de cocher la feuille de présence en même temps que vous prélevez les bulletins.

**Pendant que chacun et chacune réalise son vote,**

**RÉCOMPENSES :**

Je tiens à féliciter tous les sportifs pour leurs résultats individuels ou collectifs mais je n'oublie pas pour autant ceux qui pratiquent en loisir juste pour leur plaisir, elles et ils sont très nombreux. Je remercie tous les présidents de section pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien et je sais qu'ils le font avec passion et humilité.

Je remercie aussi les membres des bureaux, tous les bénévoles, les éducateurs et les entraîneurs sans lesquels le sport serait impossible.

En 2021, nous avons eu la joie de voir plusieurs lauréats récompensés par une **récompense ministérielle** : **Mireille DUPONT et Françoise MOISON pour la médaille de bronze de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif, Jacky BENNEVAULT a reçu quant à lui une lettre de félicitation du même Ministère.**

J'ai volontairement omis de citer Annie qui était absente lors de la remise à la maison des sports de Parçay Meslay. Annie, Jean-Marc et moi sommes heureux de te la remettre aujourd'hui.

Bravo à vous toutes et tous et je souhaite que nous les applaudissions. J'en oublie sans doute car même si nous sommes à l'origine de la transmission des candidatures nous ne sommes pas informés de l'identité des récipiendaires. Je signale qu'il convient de faire une différence entre les trois récompenses usuelles.

**Le trophée remis par la mairie, le nouveau challenge du bon comportement** et les **récompenses ministérielles** (lettres de félicitations et médailles échelons bronze argent, or et vermeil).

A présent, j'appelle trois sportifs au titre du challenge du bon comportement : Emmanuel ROUL adhérent et licencié de la section tennis de table, Christophe LEBLANC et Pascal ARRAGAIN adhérents et licenciés de la section judo.

Leurs présidents vont nous dire quelques mots pour mettre en valeur ces bons comportements qui rendent honneur à leurs sections et aux valeurs du sport.

### **Parole à Mr Le Maire**

Comme convenu en préambule, Monsieur le Maire, nous vous donnons la parole puis j'inviterai les personnes qui composent cette assemblée à poser leurs questions. En espérant que les réponses que vous apporterez ce soir donneront la couleur des futures assemblées générales de l'ASL sous votre mandature. Enfin, pour terminer, je me permets humblement de citer le général De Gaulle : "les plus nobles principes du monde ne valent que par l'action".

Monsieur le Maire, c'est à vous.

Intervention de Monsieur le maire :

### **DEPOUILLEMENT**

Nous allons procéder au dépouillement des bulletins pendant la prise de parole de Monsieur le Maire. La proclamation des résultats interviendra

## **PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASL - MERCREDI 23 FEVRIER 2022**

après la phase questions/réponses. Seront élus toutes celles et ceux qui bénéficieront de la majorité plus une voix.

### **Résultats de l'élection du bureau :**

Le bureau est élu / n'est pas élu / untel(e) n'est pas élu(e) :

Avenat Roselyne :

Burdin Jean-Jacques :

Burdin Marinette :

Couelon Karine :

Mazaufroy Francis :

Merlin Véronique :

Rousseau Patricia :

Verneau Laurent :

Nombre de votants :

Nombre de bulletins :

Nombre de bulletins nuls :

Nombre de bulletins valides :

### **QUESTIONS / REPONSES**

- La parole aux adhérents

### **PAROLE DE NOS INVITES**

- Mme Baron
- Les membres du conseil municipal

Merci encore à tous, élus, anciens présidents, présidentes et présidents, adhérents de votre présence et d'avoir été attentif.

L'Assemblée Générale est close le mercredi 23 février à 22h00.

Le président,  
Laurent Verneau.

La trésorière  
Marinette Burdin